

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 Mars 2023

L'an deux mil vingt trois et le vingt-huit mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Michel SALVI, Florence FAIS, Audrey BUISSON, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Audrey MARRON, Sébastien PLISSON

Procurations :

Excusés : Amina GHAFIR, Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : Mme Audrey MARRON

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
21	Vendredi 24 mars 2023	Vendredi 24 mars 2023	Mardi 4 avril 2023

7-Approbation du budget général et du budget annexe ZAC Belledonne– Exercice 2023

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les budgets primitifs au titre de l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	
Budget Principal	7 422 872,19 €	7 021 223,61 €	
dont autofinancement		2 286 649,19 €	
Budget ZAC Belledonne	4 235 940,65€	Dépenses	Recettes
		4 277 265,71€	4 277 265,71€

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les budgets primitifs présentés au titre de l'exercice 2023.

Décision : Adoptée à l'unanimité

